

Marc **Hottinger** et sa famille;
ainsi que les familles parentes,
ont la grande tristesse de faire part du
décès de

Monsieur
Luc HOTTINGER

enlevé à leur tendre affection le dimanche
20 mars 2011.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.